

édité par les communistes
du 10^{ème} arrondissement
57 rue des Vinaigriers
75010 Paris
tél: 01 48 24 11 88
fax: 01 48 24 11 83
mail: pcfparis10@gmail.com

à Paris^e

AVRIL-MAI 2014

une lutte exemplaire



intervention de Didier Le Reste, candidat communiste aux municipales lors d'un rassemblement devant l'onglerie du 50 bd de Strasbourg

de travailleurs sans-papiers

Depuis le 10 février, 5 travailleurs chinois (4 femmes et un jeune homme) occupent une onglerie au 50 boulevard de Strasbourg, avec le soutien de l'union locale CGT du 10^{ème}. Le patron a disparu et ne leur a plus versé de salaires depuis le mois de novembre. Ces travailleurs, sans papiers et sans contrat de travail, sont surexploités dans ce salon depuis 2, 3 ou 4 ans selon les cas. Le 17 février dernier, ils ont été rejoints dans leur lutte par deux coiffeuses africaines qui travaillent à l'étage de la boutique. Alertée, l'Inspection du travail s'est rendue sur place et a rédigé un rapport qui reconnaît que, malgré l'absence de contrat de travail, les grévistes exerçaient bien une activité dans cette onglerie.

Dès le départ du mouvement, les militants communistes ont pris une part active dans cette occupation et continuent encore d'assurer des permanences, jour et nuit, sept jours sur sept. De leur côté, les élus communistes ont interpellé le maire, afin qu'il intervienne auprès de la Préfecture pour la régularisation de ces sept travailleurs. Les candidats communistes aux municipales ont publié dès le 14 février un communiqué demandant que « les pouvoirs publics interviennent rapidement afin que les grévistes de cette onglerie soient régularisés et perçoivent les salaires non versés ».

À l'heure qu'il est, cinq grévistes ont été régularisés. Les deux autres ont été récemment convoqués à la Préfecture, mais la réponse se fait toujours attendre.

Cette lutte est exemplaire à de multiples titres : ces 6 femmes et ce jeune homme, sans papiers et sans contrat de travail, ont osé dire stop à l'exploitation et décidé d'occuper leur entreprise. De plus, depuis le 15 février, ils ont pris la décision de travailler à leur compte et partagent entre eux l'argent gagné. Enfin, les cinq grévistes qui ont déjà obtenu leur titre de séjour continuent à occuper le salon tant que les deux autres travailleurs n'ont pas été régularisés. Une belle leçon de courage et de solidarité ! Chapeau !

ÉLECTIONS EUROPÉENNES prenons notre avenir en mains en votant pour les listes Front de gauche

L'Europe est de plus en plus présente dans le quotidien de chacun, impacté qu'il est par les politiques monétaires, socio-économiques et financières poussées à coup de directives et de règlements. Frappées de l'austérité et mises en œuvre par une méthode autoritaire, ces politiques font aujourd'hui l'objet d'un rejet massif des peuples.

Les élections du 25 mai peuvent permettre de faire converger les puissantes résistances populaires, les forces disponibles à gauche contre l'austérité et pour des solutions de progrès face à la crise. Dans chaque vote Front de gauche, il y aura la rupture avec cette Union européenne libérale et indissociablement l'idée de sa refondation sur des bases sociale, écologique, démocratique et pacifique.

Nous voulons lutter et désobéir avec les travailleurs, les citoyens, les forces sociales, syndicales et politiques qui se lèvent contre l'austérité, la finance, le dumping social. Dans chaque vote Front de gauche, il y aura la sanction de ceux qui nous ont conduits là, mais aussi le refus du nationalisme et de la xénophobie.

En France, François Hollande a trahi ses engagements et ceux qui lui ont fait confiance en 2012. Il est aujourd'hui l'allié de Merkel et de la droite européenne, du MEDEF et des marchés. Le 25 mai 2014, c'est la démarche de résistance et d'espoir, d'affrontement pour ouvrir des brèches, de refondation d'une autre Europe que portera le Front de gauche en France et les listes de la gauche alternative dans les pays européens.

En Île-de-France, la liste Front de gauche sera conduite par Patrick Le Hyaric (PCF), directeur de l'Humanité.

la section PCF du 10^{ème} arrondissement

des chantiers pour la mandature qui s'ouvre

Alors que la nouvelle équipe municipale prend ses fonctions, plusieurs dossiers concernant le logement restent ouverts. Deux points chauds concernent des immeubles vendus à la découpe, et un autre un immeuble réquisitionné par des mal-logés.

Au **166-172 quai de Jemmapes**, plusieurs appartements ont déjà fait l'objet de ventes à la découpe. Conformément au vœu voté par le Conseil de Paris en décembre dernier, la ville doit entreprendre des négociations avec BNP Paribas en vue d'un achat groupé des appartements que les locataires ne sont pas en mesure d'acheter. Seule, cette démarche apportera la garantie aux locataires de rester dans leur appartement.

Au **17 rue E. Varlin**, le processus est moins avancé. Seuls trois appartements ont été mis en vente. Les élus communistes vont agir pour obtenir que la mairie de Paris engage des démarches auprès des propriétaires en vue d'une préemption du reste de l'immeuble.



sur l'immeuble des 166/172 quai de Jemmapes les locataires ont déployé des banderoles dénonçant l'opération spéculative de BNP Paribas

L'immeuble inoccupé du **2 rue de Valenciennes** a été réquisitionné par des mal-logés en décembre 2012. Les élus communistes ont fait adopter un vœu en vue de la préemption de cet immeuble. Les procédures sont en cours sur la fixation du prix de vente.

La politique du logement dans cette nouvelle mandature devra être menée pour augmenter le rythme de production de logements sociaux, malgré les contraintes liées à l'absence de foncier et au faible nombre d'immeubles mis en vente. Afin de ne laisser échapper

aucune opportunité, l'équipe municipale expérimentera la mise en place d'une commission foncière consultative, composée d'élus, d'habitants de l'arrondissement et d'associations, qui examinera toutes les mises en vente et identifiera toutes les préemptions possibles par la Ville.

Dernier point auquel il faudra donner l'attention nécessaire : veiller à ce que les bailleurs sociaux prennent mieux en compte les demandes de leurs locataires concernant l'entretien des immeubles et des appartements.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES



Patrick Le Hyaric
tête de la liste Front de gauche en Île-de-France

Patrick Le Hyaric est intervenu à maintes reprises au Parlement européen. Au sein de la commission *Emploi et affaires sociales*, sa ligne de conduite a toujours été de favoriser une harmonisation par le haut des droits des travailleurs, face aux velléités de renforcer le dumping social. Il a participé au sauvetage de l'aide alimentaire européenne qui bénéficie à 18 millions d'Européens et qui était remise en cause. Il s'est opposé au projet de mise en place du grand Accord transatlantique, une menace en particulier pour notre agriculture et notre sécurité alimentaire. Il conduira la liste Front de gauche en Île-de-France aux élections européennes du 25 mai prochain.

MOBILISATION DES ASSOCIATIONS pour la Politique de la Ville

Les associations du 10ème sont inquiètes. Le gouvernement a engagé en 2013 une réforme de la carte de la Politique de la Ville. But avoué, passer de 2500 à 1300 quartiers entre 2013 et 2015. But réel, faire des économies. D'autant que ces dernières années, l'État s'est progressivement désengagé et son intervention financière est devenue minoritaire à Paris.

Or la sortie des périmètres de la Politique de la Ville impliquerait la disparition d'un certain nombre de moyens de l'État comme le financement des adultes-relais et les ateliers de socialisation langagière (ASL) qui ne pourront plus fonctionner. Or le 10ème est l'arrondissement qui en fait le plus. Une situation préoccupante sur laquelle Alain Lhostis avait attiré plusieurs fois l'attention des élus, mais aussi des acteurs associatifs.

Les associations du 10ème ne sont pas restées dans l'attente face aux décisions gouvernementales, comme le montre leur mobilisation autour de l'appel : *Le 10ème a toujours besoin de la Politique de la Ville pour l'avenir*, signé par plus d'une cinquantaine d'associations, bénéficiant ou

non des crédits Politique de la Ville. Un appel original dans le paysage parisien qui a permis d'alerter l'ensemble du mouvement associatif de l'arrondissement. Mais aussi les institutions, puisqu'ils ont été reçus par le cabinet du ministre de la Ville ainsi que par la Préfecture de Paris.

Si, pour le moment, aucune réponse précise n'a été donnée par les différents interlocuteurs, la mobilisation peut permettre de peser sur les décisions finales. Et sauvegarder des actions qui contribuent à la lutte contre les inégalités et au mieux vivre ensemble dans notre arrondissement.

le nouveau site PCF 10



Un nouveau site de la section PCF du 10ème : articles d'actualité sur Paris et l'arrondissement, l'ensemble des publications À Paris 10, les comptes rendus des conseils d'arrondissement... www.pcfparis10.fr

succès des listes de rassemblement à gauche

Les communistes avaient fait le choix de s'engager dans la bataille des municipales dans le cadre d'une liste de rassemblement à gauche, dès le premier tour, avec les socialistes et les radicaux de gauche.

L'objectif était d'empêcher la droite, appuyée par l'extrême droite, de faire main basse sur la ville, mais aussi de poursuivre et d'amplifier le travail effectué depuis 2 mandatures, autour du slogan « pour un Paris moins cher » et rendre la capitale accessible à tous.

Les Parisiens ont confirmé le choix d'un ancrage à gauche de la ville capitale. Avec 53,34% des voix, au second tour, les listes de rassemblement à gauche ont permis à Anne Hidalgo de prendre la succession de Bertrand Delanoë.

Dans le 10ème arrondissement, la liste conduite par Rémi Féraud, avec 17 898

voix (66 %), l'a emporté sur sa rivale UMP du deuxième tour qui ne recueille que 9 203 voix (34 %). La liste du 10ème obtient le score le plus élevé de toutes les listes de gauche à Paris.

On peut se réjouir de ces résultats, mais s'agissant d'un scrutin réputé pour être le favori des Français, le nombre des abstentionnistes (22 175, soit 44 %) crée un sujet majeur de préoccupation.

Si Paris est relativement épargné par la vague bleue, qui a fait perdre à la gauche plus de 150 villes de plus de 10 000 habitants, la liste conduite par Rémi Féraud perd des voix, par rapport à 2008, tandis que celle de la droite en gagne.

À Paris aussi, la politique d'austérité du gouvernement a du mal à passer. Nombre de ceux qui avaient permis l'accession de François Hollande en mai 2012 l'avaient

élu pour qu'il mette en œuvre une politique différente de celle de la droite et non pour qu'il favorise en premier lieu le patronat et la finance.

Le nouveau Conseil d'arrondissement du 10ème compte maintenant trois élus communistes (au lieu de 2 lors des mandatures précédentes) : Didier Le Reste, Dante Bassino et Dominique Tourte. Trois élus qui seront au service de ceux qui refusent d'être écrasés par la machine austéritaire, afin de leur permettre de bénéficier de services publics de qualité, d'accéder à un logement moins cher et ainsi de continuer à vivre à Paris.

Résultats du 2ème tour dans le 10ème

Rémi Féraud	17 898	66,04%
Déborah Pawlik	9 203	33,96%
Abstentions	22 175	43,96%

L'ÉLECTION DU MAIRE DU 10ème et la répartition des délégations

C'est le dimanche 13 avril que le nouveau Conseil d'arrondissement s'est réuni pour élire le maire du 10ème. Rémi Féraud a été reconduit pour exercer un second mandat. Les élus communistes ont soutenu la candidature de Rémi Féraud et ont affirmé leur volonté d'un travail constructif dans l'intérêt des Parisiens du 10ème. Paul Simondon a été désigné comme premier adjoint. Le Conseil a ensuite procédé à la désignation des adjoints, suivie d'une information sur la répartition des délégations.

Les délégations confiées aux adjoints :

- Éric Algrain** : Culture et affaires scolaires
- Dante Bassino** : Logement
- Élise Fajgeles** : Transports, Espace public et Propreté
- Sybille Fassio** : Affaires sociales et Seniors
- Sylvain Raifaud** : Démocratie locale et budget participatif
Vie associative et Espaces verts
- Olga Trostiansky** : Finances, Égalité femmes/hommes
- Léa Vasa** : Économie sociale et solidaire, Développement durable et suivi du plan climat énergie, Handicap

Les autres délégations :

- Paul Beaussillon** : Jeunesse, Sports, Lutte contre les discriminations
- Stéphane Bribard** : Sécurité, Prévention, Développement économique et Emploi
- Alexandra Cordebard** : Lutte contre l'exclusion, Mémoire et anciens combattants
- Hélène Duverly** : Commerce, Artisanat et Tourisme
- Bernard Gaudillère** : Patrimoine
- Didier Le Reste** : Politique de la ville et Intégration
- Anne Souyris** : Santé
- Dominique Tourte** : Familles et petite enfance, protection de l'enfance



Didier Le Reste

Conseiller de Paris en charge de la Politique de la ville et intégration, une délégation qui était précédemment confiée à Alain Lhostis



Dante Bassino

adjoint au maire en charge du Logement



Dominique Tourte

Conseillère d'arrondissement délégation de la Petite enfance et familles (confiée dans la mandature précédente à Marie-Thérèse Eychart) ainsi que la Protection de l'enfance

DES DÉLÉGATIONS IMPORTANTES confiées aux élus communistes

Lors de la dernière mandature, le Conseil d'arrondissement comptait 2 élus communistes : Alain Lhostis et Marie-Thérèse Eychart. Désormais, le groupe communiste compte 3 élus qui auront en charge d'importantes délégations.

Didier Le Reste, au nom des élus communistes, s'est félicité des résultats obtenus à Paris et dans le 10ème. Il a rappelé que les Parisiens, en particulier les classes populaires, ont de fortes attentes en raison de la crise économique et sociale que nous traversons. « Attachés à une politique qui combat l'austérité, nous aurons une attention particulière sur les questions de logement, avec l'élargissement de l'offre de logements sociaux, sur le développement des services publics et en particulier des places d'accueil en crèches, mais aussi la lutte contre les inégalités et pour le vivre ensemble ».

Didier Le Reste conclut en affirmant que les élus communistes seront « constructifs, loyaux et exigeants ».

OPÉRATION VÉRITÉ

sur le travail du dimanche

Le dimanche 2 mars, devant un supermarché de la rue de Paradis, les communistes alertaient sur le travail du dimanche, avec comme premier objectif de faire tomber les évidences sur ses supposés « bienfaits ». Un sujet relancé lors de la campagne des élections municipales à Paris.

Porté par l'ambition d'engager une vaste déréglementation sociale, le patronat met souvent en avant la démarche « volontaire » des salariés travaillant le dimanche. Ce n'est en réalité qu'un leurre. Pour preuve, le travail du dimanche concerne en priorité les catégories de salariés les plus précaires : les jeunes de 15 à 29 ans, et particulièrement les étudiants, les femmes et les salariés ayant un contrat à durée déterminée. C'est donc bien le caractère précaire de leur situation qui pousse de plus en plus de salariés à accepter de sacrifier une partie de leur vie sociale et familiale.

L'autre leurre consiste à considérer que l'extension du travail du dimanche va augmenter la consommation des ménages. C'est d'autant plus faux que l'idéologie qui la sous-tend vise uniquement à baisser le « coût » du travail, donc des salaires, pour diriger l'argent vers les profits et les marchés financiers et non vers l'investissement et la consommation.

Une pente inexorable ? En tous cas, pas pour les parlementaires communistes, qui ont déposé une proposition de loi visant à garantir le droit au repos dominical pour l'ensemble des salariés



et à limiter les dérogations de travail le dimanche aux seules activités d'utilité sociale (tels certains services publics).

Ce débat traduit une bataille entre deux conceptions de la société : celle qui place l'homme au service de la financiarisation de l'économie et celle qui le conçoit comme un être social ayant une vie familiale et des activités culturelles ou citoyennes. Des activités, elles aussi, créatrices de richesses pour l'ensemble de la société.

VICTOIRE AU 38 BD DE STRASBOURG

le bureau de poste est maintenu et 9 logements sociaux seront créés



rassemblement devant le bureau de poste, à l'initiative des communistes et de leurs élus et des syndicalistes de la CGT

En plein mois d'août dernier, La Poste avait mis en vente son immeuble du 38 bd de Strasbourg qui accueillait un bureau de poste, des salles de formation et des logements. Alertés par ce projet à finalité spéculative, les élus communistes interpellent le maire d'arrondissement et publient un communiqué de presse appelant à un rassemblement devant le bureau de poste. Celui-ci se tient le 12 septembre 2013 et une pétition est lancée à l'initiative des communistes du 10ème, de l'Union locale de la CGT et du syndicat des services postaux.

Un vœu est adopté par la majorité lors du Conseil d'arrondissement du 7 octobre dernier, à l'initiative des élus communistes, demandant à la Poste d'abandonner son projet de liquidation du bureau de poste et à la ville d'exercer son droit de préempter pour réaliser des logements sociaux.

Face à cette mobilisation, la Poste est contrainte d'annuler son projet initial de mise en vente. Le 20 février 2014, elle a soumis à la ville, par le biais de sa filiale *Toit et Joie*, un permis de construire prévoyant le maintien du bureau de poste et la création de 9 logements sociaux.

Une victoire totale !

JOANNY EST RÉINTÉGRÉ CHEZ FRANPRIX

Joanny a été licencié le 22 juillet 2013 par Franprix. Début janvier 2014, le ministère du Travail a de nouveau invalidé son licenciement, obligeant ainsi son employeur à le réintégrer.

L'acharnement contre Joanny avait commencé le 27 octobre 2009, lorsqu'il avait demandé l'organisation d'élections professionnelles.

La direction a réagi par des mises à pied, puis par une procédure de licenciement pour « faute grave ». L'inspection et le ministère du Travail ont, à deux reprises, refusé de reconnaître les griefs de l'employeur et annulé le licenciement.

Mais en février 2013, le Tribunal administratif, saisi par l'employeur, a annulé les décisions précédentes favorables à Joanny. Cette procédure s'est déroulée à son insu, celui-ci ayant été convoqué à son ancienne adresse, plus valable depuis 3 ans. Dès lors, l'employeur peut relancer les démarches de licenciement qui aboutiront en juillet 2013. Joanny dépose alors plusieurs recours contre la décision du Tribunal administratif et obtient une nouvelle invalidation de l'autorisation de son licenciement. Son employeur, ayant entre temps mis en location/gérance le Franprix du 12 bd de Magenta, estime ne plus être dans l'obligation de le réintégrer.

Face à cette situation de blocage, Joanny a repris le travail, depuis le 15 mars, dans un Franprix voisin, dépendant du même employeur. Cependant, un recours aux prud'hommes a été déposé et devrait prochainement statuer si Joanny doit réintégrer le magasin du 12 bd de Magenta ou rester dans celui de la rue Beaurepaire.

Quoi qu'il en soit, toutes les arguties et manœuvres douteuses de cet employeur se retournent enfin aujourd'hui contre lui. Une victoire en faveur du droit du travail et des libertés syndicales.

